

## Législature 2017-2021

Séance du 15 septembre 2020

### Communication du Conseil communal au Conseil général

N°69

#### Suivi de différents messages votés et informations diverses

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous pouvons vous donner les informations suivantes concernant le suivi de différents messages votés depuis le début de la législature :

- **Message 17 concernant l'attribution au Conseil communal d'une délégation de compétence sur investissements de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables** : les études suivantes ont été adjudgées au cours de ces derniers mois : CHF 15'000.00 à un bureau spécialisé pour accompagner et conseiller le Conseil communal dans le cadre du projet immobilier Gare-Casino, CHF 6'000.00 à un consultant externe pour une analyse et un atelier sur le développement du Secteur des sports. Le solde de ce compte est d'un peu moins de CHF 100'000.00 ;
- **Message 53 concernant l'attribution au Conseil communal d'une délégation de compétence de CHF 300'000.00 TTC pour des travaux non-planifiables dans des bâtiments communaux pour la présente législature** : les travaux suivants ont été adjudgés au cours de ces derniers mois : CHF 9'700.00 pour la remise en état de la pompe des eaux usées des abris sous le CO, CHF 10'000.00 pour le remplacement du potager à gaz du restaurant de la plage, CHF 26'500.00 pour la création d'une chambre froide à l'arrière du magasin de la plage, CHF 18'000.00 pour le remplacement des vitrines frigorifiques du magasin de la plage, CHF 6'800.00 pour un nouveau plan de fermeture des bâtiments communaux, CHF 8'200.00 pour divers travaux d'aménagement des bureaux des secteurs de l'animation socioculturelle et des sports, CHF 9'500.00 pour l'amélioration du Wi-Fi dans diverses salles communales, CHF 9'600.00 pour le traitement de charpente de la Tour des Ecureuils, CHF 12'800.00 pour la réparation de la toiture du bâtiment historique du Sacré-Cœur, CHF 6'200.00 pour la mise en conformité des installations électriques du terrain de skater-hockey de Forel. Le solde de ce compte est d'environ CHF 33'000.00.

Nous profitons également de cette communication pour vous informer que depuis environ 2 mois, le Conseil communal fonctionne à 8 membres en raison de l'absence pour cause de maladie de M. Dominique Aebischer à qui le Conseil communal souhaite un bon rétablissement. Le Conseil communal a organisé une suppléance pour assurer son bon fonctionnement pendant cette absence. Le suivi des affaires courantes du dicastère du Domaine public a été provisoirement repris par M. Jean-Claude Votta, les projets en cours au niveau de la gestion des déchets et notamment le travail avec la Commission des déchets sont assurés par M. Eric Chassot alors que M. Samuel Ménétrety reprend les réflexions menées à l'interne concernant la plage communale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :  
Lionel Conus

Le Syndic :  
Eric Chassot

**Conseiller communal responsable :** Eric Chassot, Syndic